

Projet : La place de l'église et ses abords



Etat projeté



Etat existant

PROJET

- Donner un caractère prioritaire aux piétons:
Trottoir / place / voirie partagée
traitement des sols (homogénéité / absence de bordure / ...)
- Réduire les espaces de voirie à 3.00 m ou 3.50 m, en sens unique.
- Réduire les zones de stationnement et les qualifier en terme d'usages:
 - Stationnement minute
 - Stationnement devant les commerces
 - Stationnement devant le groupe scolaire
- 10 places autour de l'Eglise
- 11 places dans la rue Leclerc
- Gérer le stationnement des nouveaux logements à l'intérieur des limites parcellaires privées
- Utiliser la place de l'Eglise pour les jours de marché
- Déplacer le monument aux morts